

## CONVOCATION

L'Assemblée primaire de Saillon est convoquée pour

**le dimanche 28 septembre 2025**

afin de se prononcer sur l'acceptation ou le rejet en matière fédérale :

- à l'arrêté fédéral du 20 décembre 2024 relatif à l'impôt immobilier cantonal sur les résidences secondaires
- à la loi fédérale de 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (Loi sur l'e-ID, LeID)

du 18 juin 2025

Pour les citoyens qui n'ont pas utilisé la possibilité du vote par correspondance ou par dépôt à la commune, le bureau de vote relatif à cette votation sera ouvert **de 09h00 à 10h00 à la salle de l'Envol**.

**Important !**

**Ne pas oublier votre feuille de réexpédition, qui tient lieu de carte civique, qui vous a été transmise ainsi que le matériel de vote.**

### ADMINISTRATION COMMUNALE



Charles-Henri Thurre  
Président



Boris Clerc  
Secrétaire

**N.B : Pour le vote par correspondance ou par dépôt à la commune, ne pas oublier de signer la feuille de réexpédition sous peine de nullité.**